

Rétrospectives 2021-2024

Partenariat entre la Ville de Marseille et l'IUAR



Exercices de mise en situation professionnelle : ateliers, workshops, projets de recherche appliquée en droit



amidex Aix
Marseille
Université



amU Aix
Marseille
Université

En 2021, l'IUAR et la Ville de Marseille ont établi une convention partenariale sur trois années pour la réalisation d'exercices de mise en situation professionnelle, clé de voûte du dispositif pédagogique des formations en aménagement et urbanisme.

Depuis 2023, l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR) a rejoint l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), au côté de l'École nationale supérieure d'architecture de Marseille (ensa•m) et de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille (ENSP). Existant depuis 50 ans, l'IUAR propose différents parcours qui permettent de se spécialiser dans les domaines essentiels de la fabrique de la ville et des territoires.

L'offre de formation de l'IUAR comprend :

- ◇ Un master 1 « **Urbanisme et aménagement** », qui permet d'acquérir les fondamentaux de la profession à partir d'un socle commun d'enseignements et de travaux pratiques.
- ◇ Trois parcours de **master 2 en formation initiale** :
 - Le parcours « **Transitions et planification : projets de territoires soutenables** » vise à former des urbanistes experts des questions de soutenabilité et de transitions territoriales dans un contexte de changement climatique ;
 - Le parcours « **Transitions et planification : habitat et projets de renouvellement urbain** », forme des urbanistes spécialisés sur les questions de logement et de renouvellement urbain intervenant pour améliorer le cadre de vie des populations à toutes les échelles ;
 - Le parcours « **Transitions et planification : paysage, aménagement et urbanisme écologique** », forme à une approche écologique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, en mobilisant la notion de paysage comme élément d'intégration et de croisement de problématiques qui concernent toutes les formes du vivant dans la fabrique territoriale et urbaine.

L'offre de formation compte également un parcours de **master 2 en alternance**. Le parcours « **Transitions urbaines et coopération en Méditerranée** », est destiné à former les urbanistes spécialisés dans les transitions urbaines et territoriales, à partir d'une approche inclusive et participative, dans un contexte méditerranéen, mais aussi plus globalement international.

Enfin, l'IUAR offre également la possibilité d'un parcours de **master 2 en formation continue**. Le parcours « **Transitions, planification stratégique et projet de territoire** » est destiné aux professionnels désireux de se réorienter ou de parfaire leurs connaissances dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement durable.

Parallèlement, des liens sont faits avec le **parcours de master 2 « Droit de l'urbanisme et de l'environnement »**, rattaché à la mention « Droit immobilier » de la faculté de droit et de sciences politiques d'Aix Marseille Université. Ce master 2 forme les étudiants juristes à une double compétence droit de l'urbanisme et de l'environnement.

Ateliers longs de diagnostic territorial de Master 1

page 4

- Les noyaux villageois de la vallée de l'Huveaune : Saint-Giniez, La Capelette, Pont-de-Vivoux, Saint-Loup, La Pomme, Saint-Marcel, La Valentine, Saint-Menet
- Les noyaux villageois résilients : Le Rouet, Menpenti, Sainte-Anne, Sainte-Marguerite, Le Cabot, Mazargues, Le Redon

page 6

page 8

Ateliers longs de diagnostic et de projet de Master 2 en formation initiale

page 10

- Les Chartreux : valoriser des dynamiques de quartier par l'amélioration de l'expérience piétonne
- Le Jarret : vers une trame turquoise dans le 13^{ème} arrondissement marseillais
- Place Bonnefon : recomposition d'une « place » - rond-point par la reconquête de ses espaces publics
- Le paysage, une opportunité pour anticiper les transformations urbaines de Saint-Antoine
- Réflexion programmatique et opérationnelle sur le quartier de Belsunce à Marseille
- Le Prado à Marseille : un boulevard de jardins

page 12

page 14

page 15

page 16

page 18

page 20

Les workshops

page 22

- Workshops IMVT : habiter au bout de la ligne ?
Vivre plus nombreux dans les villages marseillais
- Vivre mieux dans les villages marseillais
- Workshop TUCMED : repenser les places publiques, pour une approche inclusive résiliente et méditerranéenne
- Workshop TUCMED : accessibilité dans le quartier du panier, création d'un centre d'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

page 23

page 23

page 25

page 27

Les exercices juridiques de mise en situation professionnelle

page 28

- Cliniques de droit sur les fermetures de voies aux piétons
- Projets de recherche appliquée sur la traduction des îlots de chaleur urbains dans le Plan Local d'Urbanisme sur le 4^{ème} arrondissement de Marseille
- Projets de recherche appliquée sur Marseille neutre en Carbone

page 29

page 30

page 31

Les ateliers longs

de diagnostic territorial

Master 1

« Urbanisme et aménagement »

L'atelier constitue une clé de voûte du dispositif pédagogique des formations en aménagement et urbanisme. En master 1, les étudiants travaillent lors du deuxième semestre sur un atelier long de diagnostic territorial.

Cet exercice forme les étudiants à l'analyse d'un territoire en vue d'y inscrire un projet et des dispositifs de politiques publiques adaptés. Il permet d'acquérir, par la mise en situation, les compétences nécessaires, en termes d'approches et de savoir-faire, de la réalisation des études préalables et des études appliquées au montage de diverses opérations d'aménagement et d'urbanisme.

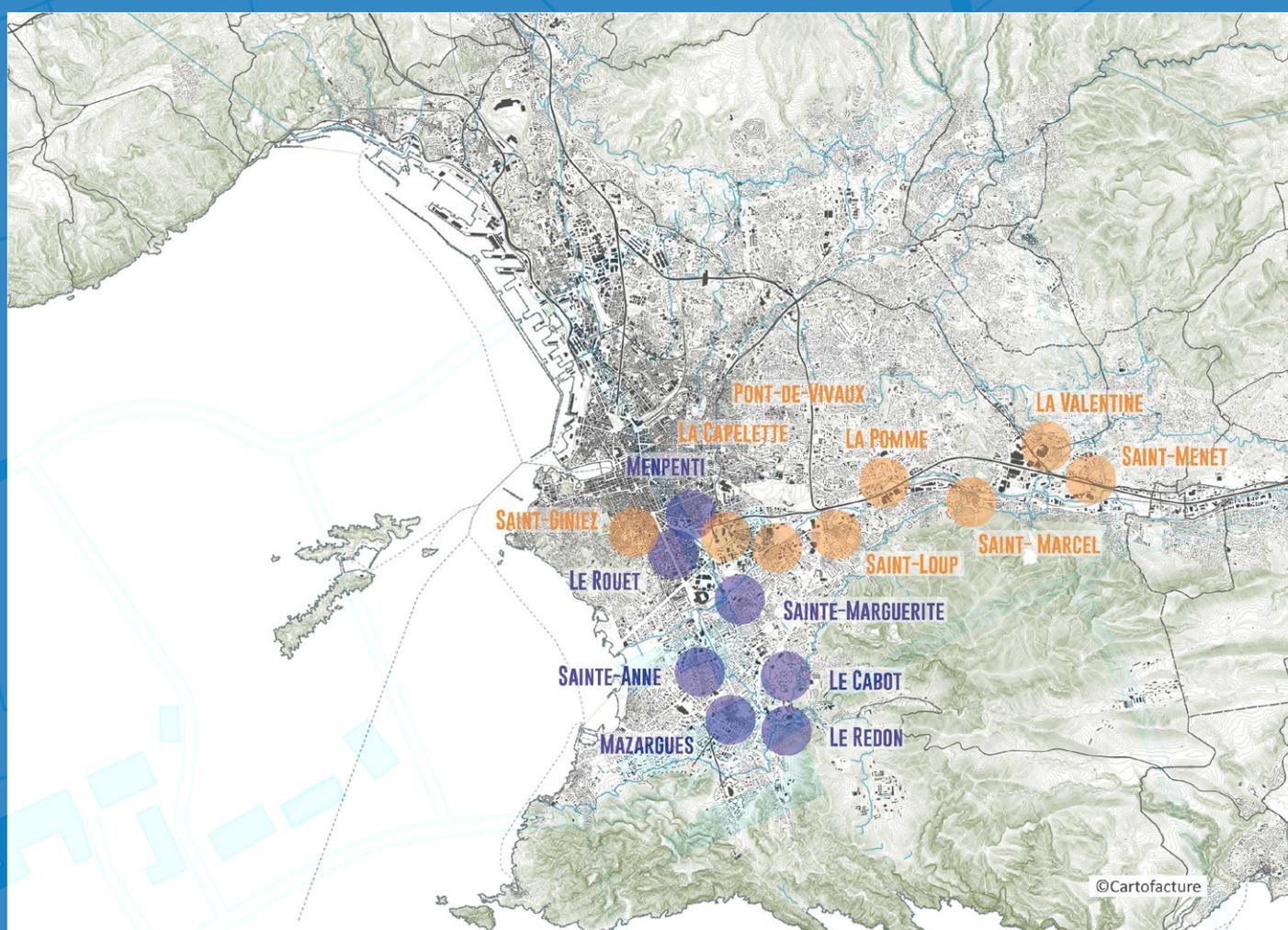
Chiffres clefs

2 Sujets sur les noyaux villageois

15 Rendus de diagnostics territoriaux

Les terrains

des ateliers longs de Master 1



Les noyaux villageois de la vallée de l'Huveaune

Année : 2023 - 2024

Atelier de diagnostic territorial, Master 1 Urbanisme et Aménagement

Réalisé par 50 étudiants divisés en 8 groupes

Encadré par Aurélie Arnaud, Cécile Frappat, Lina Raad, Marta Stalla

Ville de Marseille : Perrine Prigent

Terrains d'étude : Saint-Giniez, La Capelette, Pont-de-Vivaux, Saint-Loup, La Pomme, Saint-Marcel, La Valentine, Saint-Menet

Résumé : Les étudiants de master 1 ont eu l'occasion de travailler sur la question des noyaux villageois, territoires à enjeux qui font l'objet d'une réflexion opérationnelle portée par la ville de Marseille depuis quelques années, tant dans le cadre réglementaire que dans les domaines morphologique et sémantique. Pour cette année, les diagnostics territoriaux se sont focalisés autour de la thématique de l'eau dans la vallée de l'Huveaune, perçue tant comme facteur de risque, que comme ressource territoriale, notamment en lien avec une réflexion sur la trame verte et bleue.

Livrables : 8 fiches de synthèse, 8 notes méthodologique, 8 diagnostics territoriaux

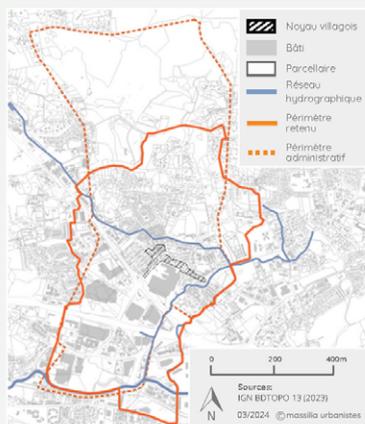


La Valentine

Note de synthèse

La Valentine est un quartier du 11^{ème} arrondissement de Marseille, situé dans la vallée de l'Huveaune, traversé par l'autoroute A50. Avec ses 3.249 habitants en 2020 (AGAM), il s'agit d'un quartier qui a gardé un important caractère villageois. Toutefois, sa zone commerciale et ses infrastructures routières lui confèrent un rayonnement métropolitain. De ce fait, la Valentine bénéficie d'une attractivité autant résidentielle que commerciale. Le quartier, marqué par une fracture entre le noyau villageois historique et la zone commerciale qui a émergé dans les années 1970, amène à se poser la question suivante :

Entre rayonnement commercial et résidentialisation, vers la réaffirmation d'une identité villageoise à la Valentine ?



LE PÉRIMÈTRE

Nous avons d'abord étudié le noyau villageois sur la base du découpage administratif. Puis, nous avons redéfini notre périmètre d'étude suite à une réflexion collective et diverses interactions avec les usagers.

Nous avons choisi d'ajouter aux limites définies la gare de la Barasse, porteuse de projets sur le court terme, mais aussi le lycée Paul Mélizan et le parc de la Denise ; puis de retirer le golf de la Salette, à l'écart des dynamiques villageoises.

Carte des périmètres

MÉTHODOLOGIE

Afin de réaliser ce diagnostic territorial nous avons mobilisé différentes ressources comme les documents d'urbanisme, la presse, les articles scientifiques ou encore nos multiples échanges avec les usagers (entretiens et enquête). Nous avons également réalisé un Atlas ainsi que des croquis et autres productions graphiques variées.

01 À L'ORIGINE, UN VILLAGE RURAL, FAÇONNÉ AU FIL DU TEMPS PAR DES MUTATIONS MÉTROPOLITAINES

1.1. De la construction d'une identité villageoise...

L'achat de la Bastide des Balmettes en 1440 par Jean Valentin pose les bases du territoire et de sa dénomination caractéristique. Le développement religieux, avec l'apparition de l'église Saint-Valentin en 1741, donne à la Valentine un lieu de rassemblement qui fédère les villageois, et renforce l'**esprit de communauté** du village. L'arrivée du canal de Marseille en 1849 raccorde la Valentine au réseau d'eau de la Durance et accroît son activité agricole et industrielle. Cela va jouer un rôle dans l'implantation de la Brasserie Phénix en 1886 qui fait de la Valentine une polarité industrielle importante. En résulte une **interaction entre les fonctions industrielles et résidentielles** avec le développement des maisons ouvrières mitoyennes le long de la Rue de l'Audience, située à côté de l'usine. La Valentine se dote alors d'une **identité villageoise** au caractère ouvrier.

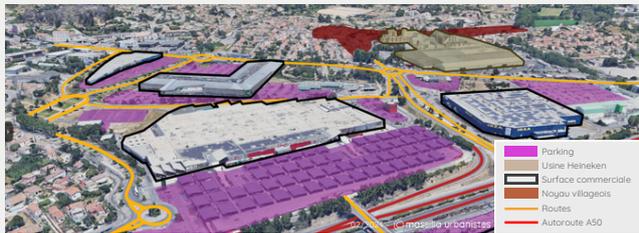
1.2. ...à l'avènement d'un mode de vie périurbain

L'arrivée de l'autoroute A50 en 1962 est le vecteur d'un modèle monofonctionnel qui **fracture l'espace** urbain. Cela a pour conséquence une urbanisation différenciée des espaces, qui se base sur leurs fonctions. Les zones pavillonnaires sont alors occupées par une fonction résidentielle, là où la zone commerciale, créée dans les années 1970, pourvoit une fonction économique. On passe aussi d'une logique d'urbanisation relativement spontanée, selon les éléments physiques, à une logique d'urbanisation polarisée des territoires. Cette dernière s'appuie sur l'attractivité et la rentabilité, elle pousse à la **compétitivité** entre les différents pôles. Au final, le noyau villageois agit comme un



L'A50 à hauteur de la Valentine

de laquelle sont déployées des infrastructures de taille, faisant appel à une forte **consommation de foncier** et à un paysage de **ville franchisée**. Cela continue d'alimenter un imaginaire encore très présent selon lequel la Valentine se résume à sa zone commerciale, qui s'oppose radicalement à l'identité initiale du noyau villageois alors occultée. Or, ce mode de développement ne correspond plus aux attentes de l'urbanisme actuel ou le tout-voiture n'est **plus viable ni désirable**.

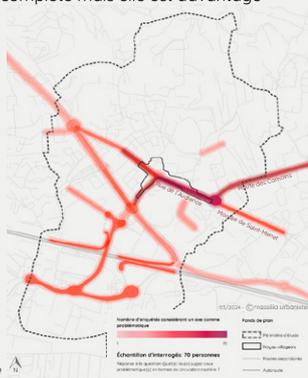


Le stationnement comme élément constitutif du paysage

3.2. Des dynamiques villageoises subordonnées au développement économique...

Les entrées et les accès se sont multipliés à la Valentine en raison de la construction de l'autoroute qui constitue aujourd'hui un élément de fragmentation. De plus, la zone commerciale a chamboulé le rapport du noyau villageois au reste du territoire. Il y a désormais une desserte complète mais elle est davantage tournée vers les centres commerciaux laissant donc le cœur historique à la marge.

Aujourd'hui, la Valentine profite d'un haut niveau de desserte avec des bus desservant la Valentine depuis le centre-ville de Marseille et Aubagne. Le réseau ferré fait le lien entre le territoire et son environnement plus éloigné grâce à la présence de la gare de la Barasse, au Sud de la Valentine. Le **piéton** reste encore **mis à l'écart** dans les questions d'aménagement urbain, laissant la majeure partie de l'espace public aux modes motorisés. Le cheminement piéton



Le trafic à la Valentine

manque de sécurité sur la quasi-totalité du périmètre d'étude. Cela se manifeste par de grands axes routiers et de nombreux parkings dans la zone commerciale, et par des rues étroites parfois **sans trottoirs** couplées à des logiques de **stationnement anarchique** dans le noyau villageois. Tous ces facteurs ne facilitent pas l'utilisation des modes actifs. L'omniprésence d'un trafic routier et son développement amènent donc une problématique forte au sein du quartier : le bruit.

3.3. ...mais au potentiel à exploiter

La Valentine reste un noyau villageois à l'identité propre avec son **église** et **l'usine Heineken** comme éléments marqueurs du territoire. Malgré une vie de village qui se fragilise, les acteurs du territoire (CLO, paroisse, centre social) restent fédérateurs. Les habitants sont attachés au quartier, en effet 76% se considère davantage habitant de la Valentine que de Marseille. L'image du village tente aussi de se maintenir par un **esprit d'entraide** entre les habitants ainsi, cet imaginaire tente de répondre à la recherche de ses usagers, d'un **espace à taille humaine**.

À la Valentine, les habitations sont principalement des maisons, avec quelques bâtiments d'habitats collectifs qui ne dépassent pas le R+4 ce qui contribue



L'usine Heineken et l'église Saint Valentin

à créer une **ambiance villageoise** plutôt qu'urbaine. La présence quasi exclusive de maisons avec jardin entraîne une impression de verdure avec une végétation assez discrète mais présente à travers les jardins qui débordent sur la rue, renforçant l'aspect village. De plus, le quartier bénéficie de la proximité des grands espaces de nature (forêt de la Salette et massifs). Ces caractéristiques offrent un compromis de cadre de vie ville/campagne particulièrement apprécié.

La Valentine pourrait répondre au modèle de **la ville du quart d'heure** grâce à la pluralité des services et équipements présents dans le quartier :

- **Des établissements scolaires** qui proposent un parcours complet de la maternelle au lycée ;
- **Le parc de la Denise** comme principal espace vert et lieu fédérateur ;
- **Les commerces de proximité** du noyau villageois ;

2.3 SAINT LOUP, ENTRE CONTRAINTES ET AMÉNITÉS ENVIRONNEMENTALES

Saint-Loup est un échantillon des caractéristiques naturelles et des défis environnementaux du pourtour Marseillais. Étant situé en lisière du massif montagneux de Saint Cyr, le territoire se distingue par sa proximité avec le Parc des calanques. De plus, une juxtaposition des dispositifs de protection tels qu'une zone Natura 2000, une ZNIEFF type 2 et un espace boisé classé sont présents sur le flanc sud du quartier. La protection multiple du massif montagneux a été un élément important dans la préservation du territoire et pour lutter contre un étalement urbain trop important.

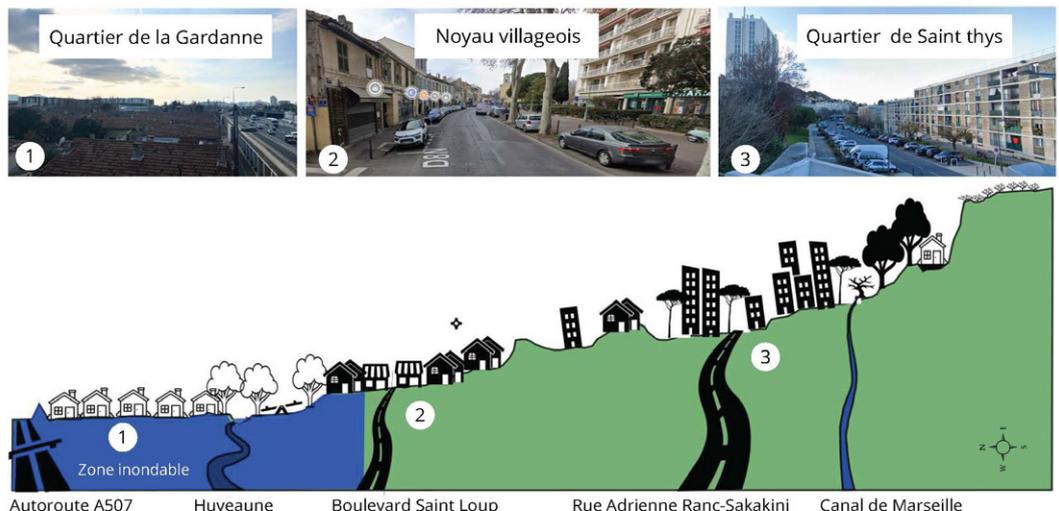


Figure 58 : Coupe paysagère de Saint-Loup, réalisation personnelle

Les noyaux villageois résilients

Année : 2022 - 2023

Atelier de diagnostic territorial, Master 1 Urbanisme et Aménagement

Réalisé par une 50 étudiants divisés en 7 groupes

Encadré par Aurélie Arnaud, Séverine Bonin-Oliveira, Cécile Frappat, Marta Stalla

Ville de Marseille : Perrine Prigent

Terrains d'étude : Le Rouet, Menpenti, Sainte-Anne, Sainte-Marguerite, Le Cabot, Mazargues, Le Redon

Résumé : Le fil conducteur des diagnostics territoriaux pour l'année 2022-2023 s'est construit autour d'une réflexion sur la résilience des noyaux villageois et leur adaptation au changement climatique. L'ensemble des terrains se trouvent tout au long de la future ligne de tramway T3.

Livrables : 7 rapports diagnostics territoriaux méthodologiques soit un dossier d'une cinquantaine de pages pour chaque territoire, 7 fiches de synthèse, 7 notes méthodologiques

Typomorphologie du bâti

La définition du périmètre s'est aussi effectuée en fonction de l'étude du bâti. La notion de noyau villageois rappelle un découpage foncier dense avec la présence d'immeubles collectifs mitoyens favorisant une continuité dans le bâti. La période industrielle puis résidentielle a profondément modifié le visage du quartier et le style du bâti.

Le style du bâti répond aussi à des logiques de quartier de centre-ville. Le bâti le plus représentatif de ce noyau villageois est l'immeuble de style marseillais du XIXe siècle, autrement appelé "immeuble trois fenêtres". Ce bâti se caractérise par une façade ordonnée, de trois ou quatre étages avec la présence d'une cave et de combles. La profondeur de bâtiment permet de lotir plus d'appartements.

Au sein du périmètre, on y trouve aussi des maisons alignées de un à deux étages dites "maisons ouvrières". Ces maisons individuelles avec le plus souvent la présence d'un jardin arrière remplissent leur rôle de logement pour les ouvriers et leur familles.

À partir des années 1950, les immeubles collectifs montent en étages. Avec une façade sobre, ils permettent le logement des ouvriers et employés.

Des années 1960 aux années 1980, le déclin industriel du quartier favorise la construction d'ensembles collectifs sur les terrains des anciennes usines. Ces immeubles en béton de 5 étages en moyenne peuvent monter jusqu'à 9 étages pour les plus hauts. Leur façade rompt avec le style traditionnel du "trois fenêtres" en arborant des balcons pour chaque étage, garantissant un confort aux habitants. Bien que massifs, ces immeubles ont l'avantage de loger une population plus nombreuse mais aussi de prévoir en rez-de-chaussée des locaux plus spacieux pour des services de proximité.

À partir des années 1990, on observe une diversité dans la construction des immeubles : chaque bâti a son propre style. Certains immeubles disposent d'un parking souterrain. Le rez-de-chaussée est attribué aux commerces et services de proximité. Certains immeubles deviennent des résidences privées et disposent d'un véritable parc privé en leur sein.

Enfin, on observe la présence de certains bâtiments remarquables : on peut citer le *château de Menpenti* ou la *Bastide à cadran solaire*, ancienne bâtisse dont on connaît peu l'origine de sa construction et qui arbore une architecture unique.

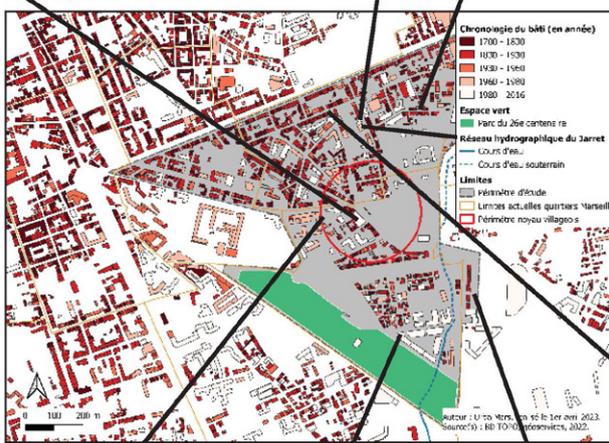
Résidence privé (av. de Toulon)



Immeuble collectif 1980 (rue du Berceau)



Rue du portail



Immeuble collectif 1950 (rue du Berceau)



3 fenêtres marseillais (rue st Cécile)



La bastide à cadran solaire (av. de Toulon)



Résidence privé cap est (chemin de l'Argile)



Maisons ouvrières (bv. Rabatau)

À retenir

- > Les limites administratives du quartier de Menpenti s'étalent sur deux arrondissements (le 10^e et le 5^e).
- > Un noyau villageois qui se concentre sur quatre éléments : l'avenue de Toulon, l'autoroute A50, la caserne de gendarmerie et l'église Saint-Dépendent.
- > Le périmètre étudié est limité sur quatre axes principaux : le parc du 26^e centenaire au Sud, l'avenue de Toulon à l'Ouest, le Jarret à l'Est et le boulevard Baille au Nord.
- > Un noyau villageois qui se situe dans le centre ville de Marseille et à la porte d'entrée de l'hypercentre.
- > Une diversité dans le style du bâti.
Un bâti caractéristique typique : le « trois fenêtres » qui dialogue avec des immeubles résidentiels plus contemporains.



2.1.2 Habitat - Typologie de l'habitat à Sainte-Marguerite



Les ateliers longs de diagnostic et de projet

Master 2 des formations initiales

Centré sur l'acquisition des outils et des méthodes nécessaires à la conduite d'un diagnostic territorial en master 1, l'exercice de mise en situation devient atelier de diagnostic et de projet en master 2.

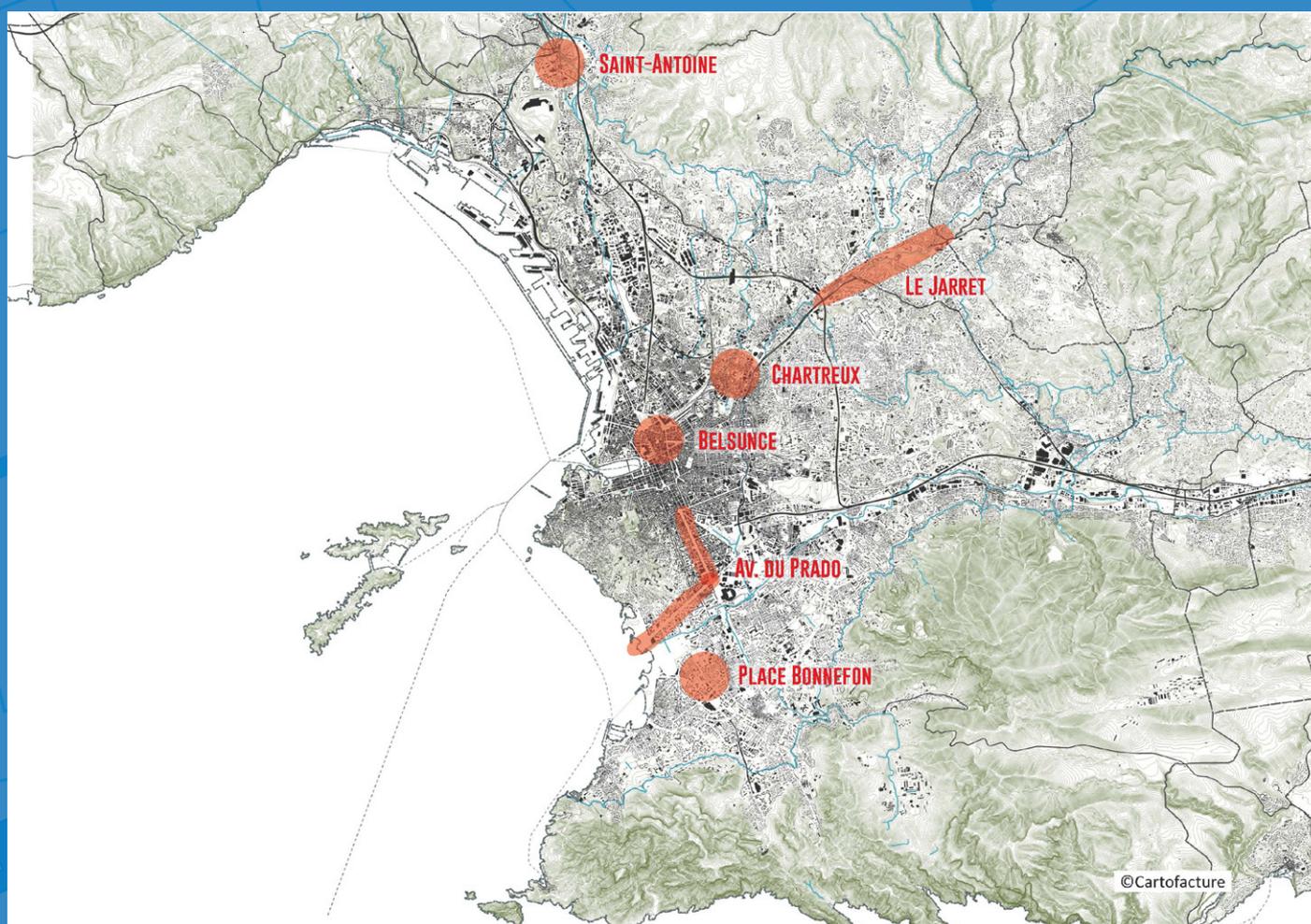
Il s'agit d'une mise en situation professionnelle conduisant les étudiants en formation initiale à formuler des stratégies d'intervention et/ou des projets dans le cadre de commandes émanant de structures diverses (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, associations...).

Chiffres clefs

6 Ateliers longs de diagnostics territoriaux
et de projets de Master 2

Les terrains

des ateliers longs de Master 2
des formations initiales



Les Chartreux : Valoriser des dynamiques de quartier par l'amélioration de l'expérience piétonne

Année : 2023 - 2024

Atelier long de diagnostic et de projet du Master 2 parcours « Planification et Projets d'Urbanisme Durable »

Réalisé par Emma Auerbach, Sabrina Belaziz, Noah Dias, Pierre Le Corre et Lesia Penciolelli

Encadré par Cécile Frappat

Ville de Marseille : Perrine Prigent, Franck Geiling, Jean-Pierre Rolland

Terrain d'étude : Les Chartreux

Orientations : Dans ce travail, les orientations stratégiques s'organisent autour de l'expérience piétonne, que les étudiants souhaitent rendre agréable et sécurisée sur l'axe Nord-Sud de l'allée des Chartreux. Pour ce faire, trois orientations ont été définies : la création d'un cœur de quartier refuge résilient face au changement climatique ; des liaisons piétonnes entre les polarités du quartier et des opérations de logements calibrées aux besoins du quartier.

Secteurs de projets : De Cinq Avenues jusqu'à Saint-Just

Livrables : Rapport de diagnostic de projet (88 pages)



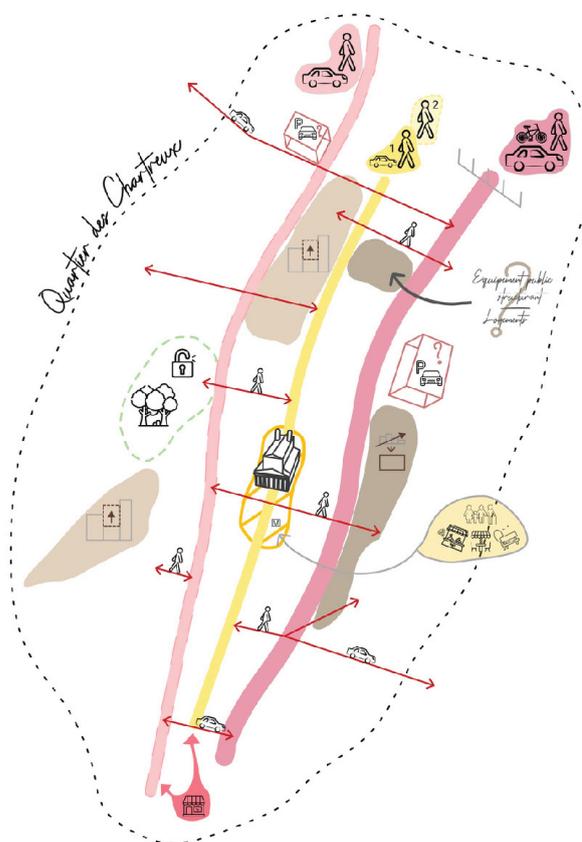
LES CHARTREUX, VERS QUELLE INTENSIFICATION DU QUARTIER ?

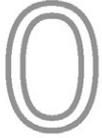
Parti-pris d'aménagement

Notre parti-pris d'aménagement s'établit à partir d'une observation simple qui guide l'ensemble de notre projet : le quartier se parcourt de part et d'autre en moins d'une dizaine de minutes. Ainsi, cette spécificité marque une prise en compte prioritaire du piéton dans notre projet. De ce fait, nous faisons le choix de développer les axes nord-sud pour un déambulement piéton sécurisé et agréable et de favoriser les traverses est-ouest pour augmenter la porosité du quartier. A cela s'ajoute la nécessité de rééquilibrer le quartier qui semble tourner vers l'avant (place Edmond Audran et Bd d'Arras) tout en négligeant sa partie "arrière" (Bd Saint-Bruno et Bd de la Fédération). Tout ceci, dans un souci de relier et valoriser efficacement les nombreux équipements et services présents dans le quartier. Enfin, dans un quartier apaisé et agréable, la densification à l'aide d'opérations calibrées permet de répondre aux besoins en logements de la ville de Marseille.



Dans ces différentes opérations d'amélioration de l'espace public, nous nous appuyons fortement sur le manifeste édité par la ville de Marseille "pour des espaces publics méditerranéens accueillants, résistants et résilients à Marseille". Nous avons donc pris soin de développer des espaces hospitaliers pour tous les publics comprenant des lieux d'assises, espaces ombragés, sans différence de niveaux, une sécurité des déplacements et exempté de pollution sonore. De rééquilibrer les espaces en matière d'usages et de flux : réduire la place de la voiture en développant une place claire au piéton et projeter les futurs désirs. Traduire l'identité du quartier des Chartreux en respectant sa singularité et ses spécificités. Enfin, la création de vastes parcours de fraîcheur en constituant des espaces publics refuges lors des périodes de forte chaleur.



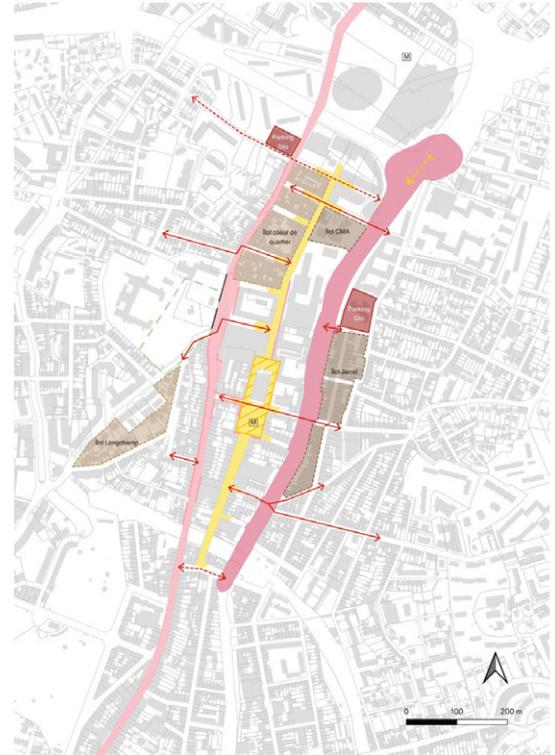


LES CHARTREUX, VERS QUELLE INTENSIFICATION DU QUARTIER ?

Plan-guide



Ci-dessus, nos trois grandes orientations de projet constituent notre plan-guide d'aménagement. Dans un premier temps, nous développons un espace public fédérateur, apaisé et accueillant en cœur de quartier. Celui-ci a pour objectif de créer un lieu au service du bien-être des habitants du quartier mais également des usagers en ménageant des espaces piétons agréables, sécurisés et pratiques. Dans une deuxième orientation, nous développons un élargissement de cette dynamique à travers l'apaisement des deux axes principaux nord-sud du quartier. A ceci s'ajoute des traverses est-ouest pour augmenter la porosité piétonne des espaces. Nous développons également un accompagnement et soutien aux nombreux équipements et commerces présents dans le quartier, qui profitent d'une accessibilité piétonne sécurisée et apaisée. Enfin, nous identifions des îlots d'intérêts pour répondre aux besoins en logements sur le quartier. Ceci avec des opérations calibrées en fonction des prédispositions de chaque secteur. Notre plan-guide final présente un quartier apaisé, accueillant et frais, au sein duquel les déplacements piétons sont facilités afin de valoriser l'accessibilité rapprochée des aménités.



Temps 1 - Demain

L'urbanisme transitoire, levier de piétonisation.

Stationnement payant

Politique publique avenue des Chartreux - **droit préemption commerciale**

EBC périmètre de la petite soeur des pauvres

ZAD - Droit de préemption - acquisition parcelles îlot Jarret

Modification PLUI : zonage UB2 à modifier en UAe3 long du boulevard Françoise Duparc

Réglementaire

Changement des sens de circulation

Urbanisme transitoire :

- mouvement de piétonisation événementielle sur la place Edmond Audran
- mise en place mobilier urbain à participation citoyenne boulevard d'Arras

Construction **parking silo**

Requalification **avenue des Chartreux**

Apaisement **boulevard Françoise Duparc**

Opérationnel

Temps 2 - Horizon 2035

Petites actions, grande place du piéton.

Suppression du stationnement - cœur de quartier

Requalification **place Edmond Audran** + création de zones partagées cœur de quartier

Densification en dentelle - surélévation

Renouvellement urbain **îlot CMA**

Temps 3 - Horizon 2050

Le temps des grandes opérations.

Fermeture de la circulation cœur du quartier

Création des **zones partagées**

Acquisition du foncier PSP - **ouverture d'un parc public**

Renouvellement urbain - **îlots Jarret**.

Le Jarret : Vers une trame turquoise dans le 13^{ème} arrondissement marseillais

Année : 2023 - 2024

Atelier long de diagnostic et de projet du Master 2 parcours « Paysage, Aménagement, Urbanisme »

Réalisé par Senny Achard, Estelle Bossart, Flora Deurveilher, Anaïs Dubuisson, Alicia Pinier

Encadré par Jean-Noël Consales et Benoit Romeyer

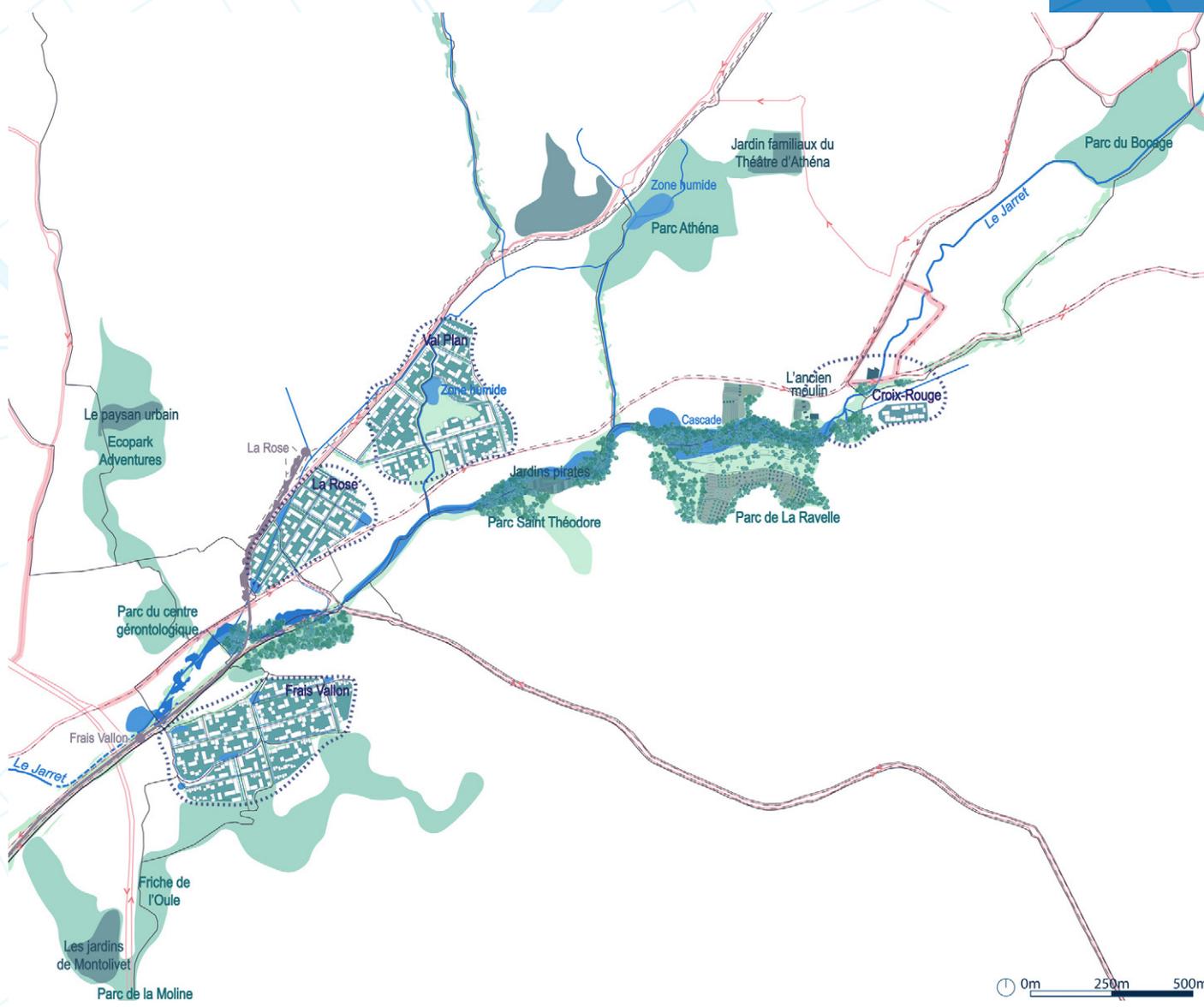
Ville de Marseille : Perrine Prigent, Franck Geiling, Bérangère Bouan, Frédéric Jacques

Terrain d'étude : Le Jarret

Orientations : Suite au diagnostic, les étudiants ont pu définir trois axes stratégiques. Le premier étant d'affirmer les qualités paysagères et environnementales du Jarret à travers le maintien et développement de corridors écologiques dans une ville fortement urbanisée. Le second, celui de questionner l'écoulement des eaux pluviales et d'intégrer le risque inondation au projet. Et enfin de proposer des mobilités alternatives pour les liaisons de proximité.

Secteurs de projet : La Croix-Rouge, La Bégude, Val Plan, La Rose

Livrables : Powerpoint de l'oral et rapport de diagnostic (92 pages)



Place Bonnefon : Recomposition d'une « place » – rond-point par la reconquête de ses espaces « publics »

Année : 2022-2023

Atelier long de diagnostic et de projet du Master 2 « Planification et Projets d'Urbanisme Durable »

Réalisé par Martin Cassini, Fanny Delannoy, Inès Salhi, Ahmed Thabet

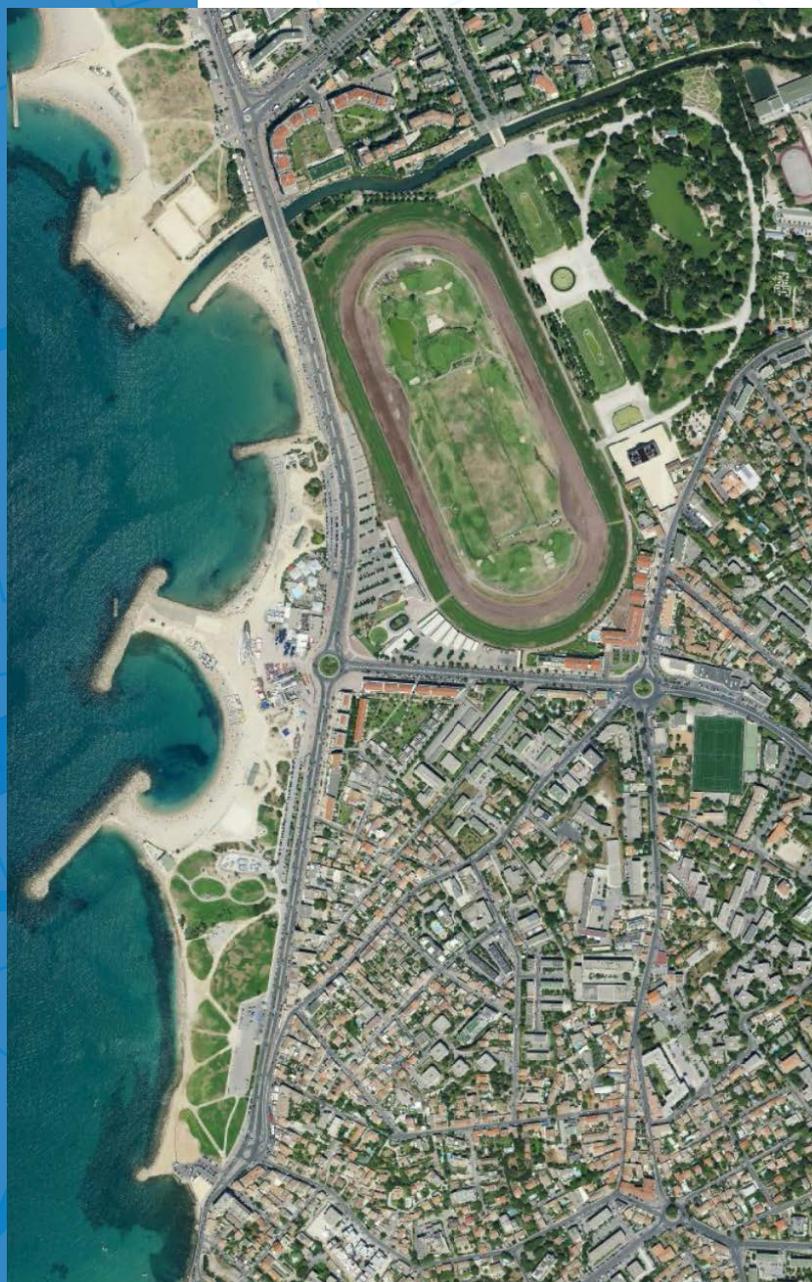
Encadré par Cécile Frappat et Aurélie Arnaud

Ville de Marseille : Perrine Prigent, Franck Geiling, Anne Meilhac

Terrains d'étude : Place Louis Bonnefon, quartier Bonneveine à Marseille

Orientations : restructuration et apaisement du réseau viaire et reconnexion des différents espaces

Livrable : Rapport de diagnostic territorial et de projet (69 pages)

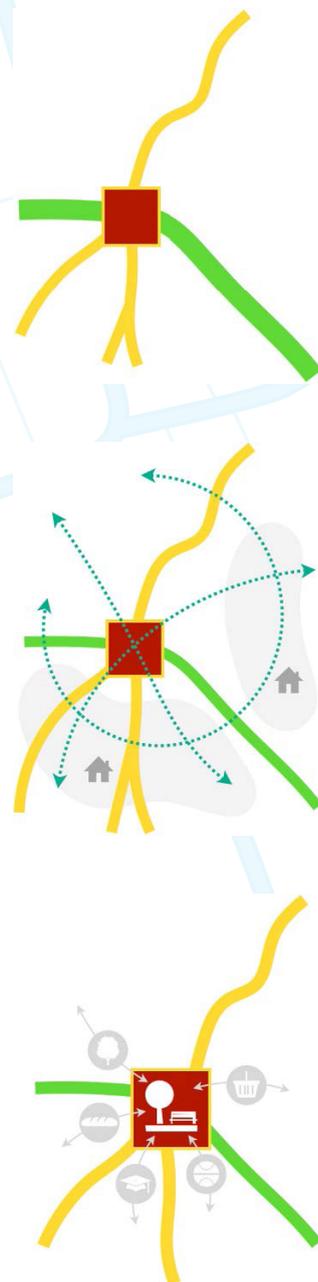


ORIENTATIONS

Restructurer le réseau viaire en faveur d'un partage équitable de la voirie en y intégrant un boulevard urbain apaisé

Relier et gommer l'étanchéité des différents espaces en favorisant les pratiques piétonnes

Faire de la place Louis Bonnefon un cœur de quartier reliés à de nouvelles sphères conviviales



Le paysage, une opportunité pour anticiper les transformations urbaines de Saint-Antoine

Année : 2022-2023

Atelier long de diagnostic et de projet du Master 2 « Projet de Paysage, Aménagement, Urbanisme »

Réalisé par Nicolas Carlier, Estelle Kraske, Amira Kusterer, Veli Simsek, Giovanni Gessaroli

Encadré par Jean-Noël Consales et Benoit Romeyer

Ville de Marseille : Tamara Béard, Mathilde Chaboche, Perrine Prigent, Franck Geiling

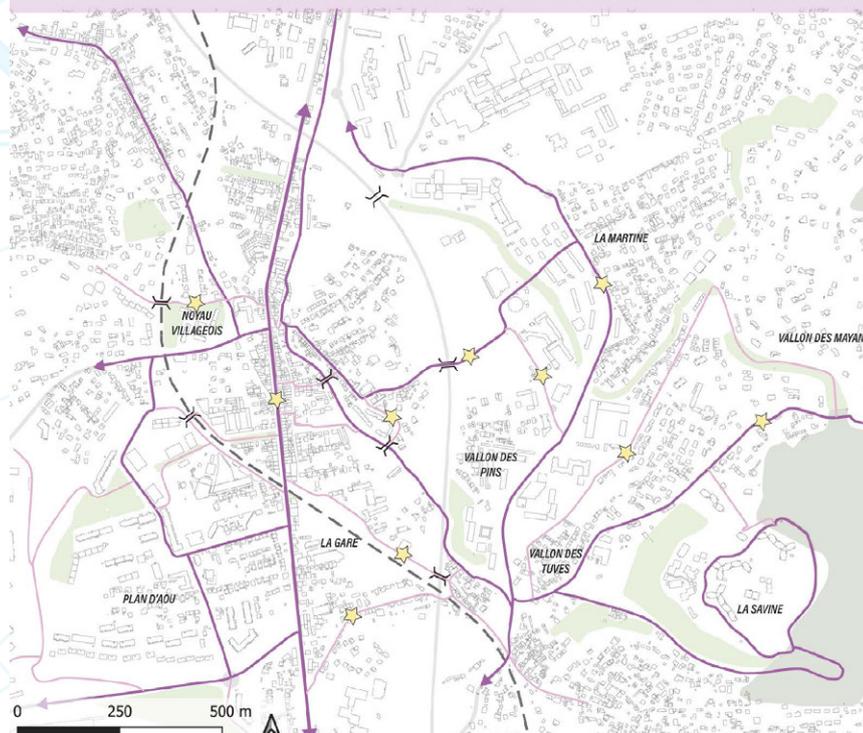
Terrain d'étude : Saint-Antoine

Orientations : Afin de répondre au mieux aux enjeux identifiés lors du diagnostic territorial et adapter la stratégie au territoire de Saint-Antoine, les étudiants ont déterminé trois orientations phares. La première consiste à améliorer la connectivité transversale entre les centralités par la requalification des passerelles et des venelles existantes et la valorisation des mobilités douces. Le second axe vise à développer un maillage de trame verte de proximité pour un quartier bioclimatique. Le dernier axe favorise l'adaptation des espaces aux besoins des habitants.

Secteurs de projets : Du garage moderne à la place villageoise de Canovas, Le pôle multimodal sportif, la promenade piétonne du cimetière des Aygaldes, l'est et l'ouest reliés par une dynamique culturelle

Livrables : Powerpoint de l'oral et rapport de diagnostic et de projet « le paysage pour anticiper les transformations urbaines » (97 pages)

ORIENTATION 1 : VALORISER ET AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ TRANSVERSALE AUX CENTRALITÉS



ORIENTATION 1 : Valoriser et améliorer la connectivité entre les centralités de Saint-Antoine

- ↔ Intégrer les mobilités douces dans les axes structurants
- Ruelles - venelles apaisées et intimistes pour impulser une pratique piétonne lisible et sécurisée
- ⌋ Intégration paysagère des passerelles comme des éléments de liaisons Est-Ouest
- ★ Sites d'interventions



Venelle de Saint-Antoine

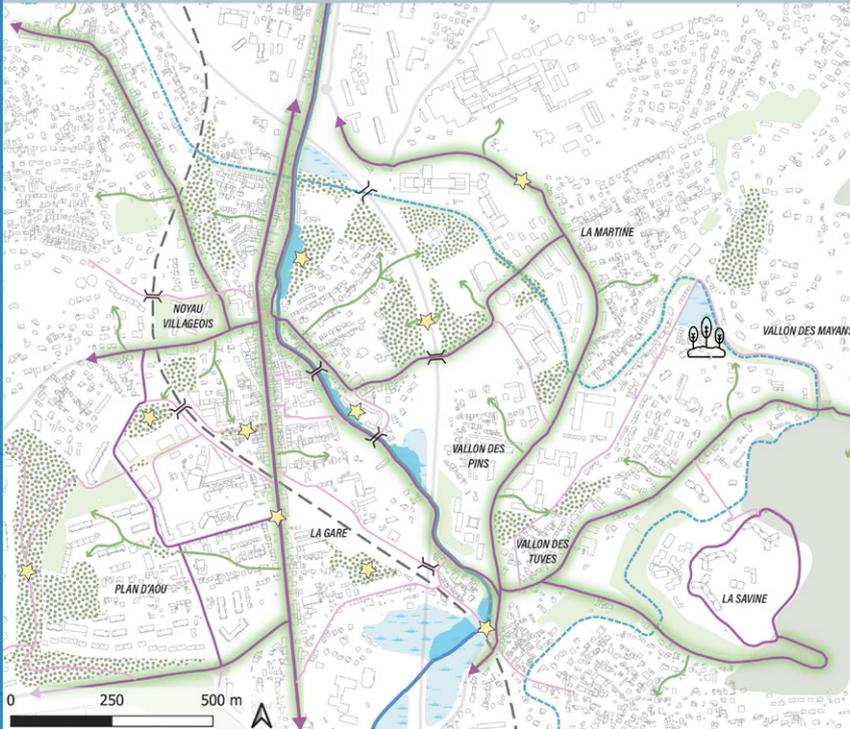


Passerelle de Canovas



Passerelle Saint Germain, Bois-Colombes (92) - SPAN

ORIENTATION 2 : DÉVELOPPER UN MAILLAGE DE TRAME VERTE DE PROXIMITÉ POUR UN QUARTIER BIOCLIMATIQUE



-  Renaturer le cours d'eau pour maintenir la continuité écologique
-  Elargir la ripisylve pour laisser plus de place au ruisseau : désimperméabiliser les sols
-  Restaurer et créer des zones humides urbaines pour gérer les eaux pluviales, à valeur biologique et paysagère
-  Intensifier la strate végétale des espaces existants pour en faire des îlots fraîcheurs (gestion des eaux, fonction écologique, ...)
-  Végétaliser les axes structurants pour un cadre de qualité et atténuer leur nuisance
-  Constituer une trame verte de proximité pour connecter les espaces végétalisés et créer un maillage urbain ventilé
-  Sites d'interventions

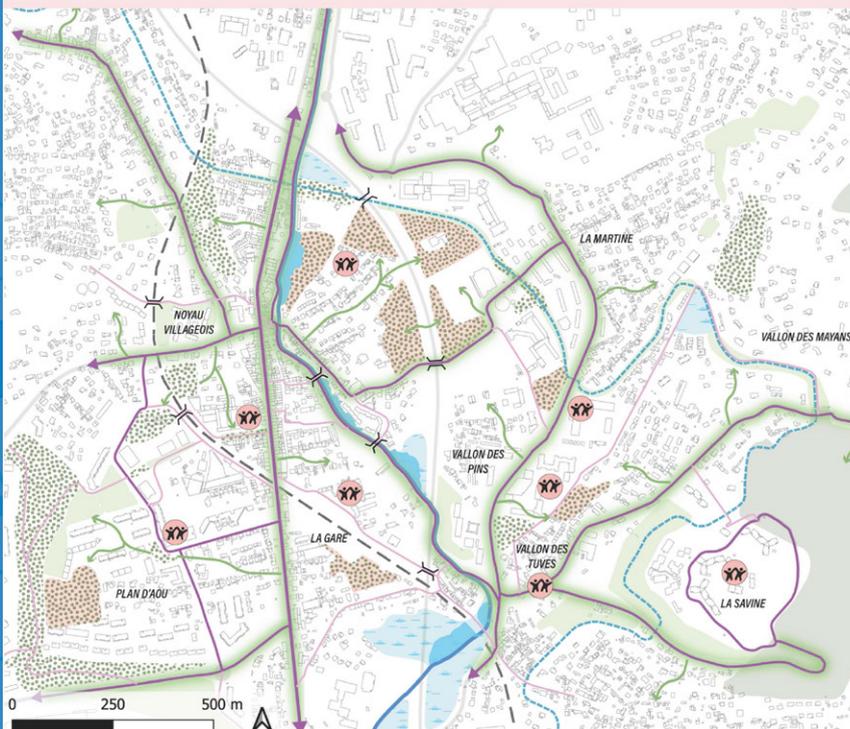


Parc des docks - Saint-Ouen (93)
- Agence Ter



La ripisylve des Aygalades
minéralisée et enfermée

ORIENTATION 3 : DES ESPACES À ADAPTER AUX BESOINS DES HABITANTS



-  Créer des usages multifonctionnels entre le récréatif et l'écologique
-  Développer des actions pédagogiques sur les thèmes de l'architecture et de l'urbanisme dans l'espace public, pour adapter les besoins.



Usage de la place Canovas limité



Parvis de l'école inexistant à la Martine



L'espace "superillas" de Barcelone



Parc de loisirs à Londres - Urbis

Réflexion programmatique et opérationnelle sur le quartier de Belsunce à Marseille

Année : 2022-2023

Atelier long de diagnostic et de projet du Master 2 « Politiques et Projets d'Habitat et de Renouvellement Urbain »

Réalisé par Camille Antoine, Clarisse Dugardin, Zoé Gratian, Sara Rouha, Adam Savin

Encadré par Séverine Bonnin-Oliveira et Nicolas Persyn

Ville de Marseille : Perrine Prigent, Franck Geiling, Anne Meilhac

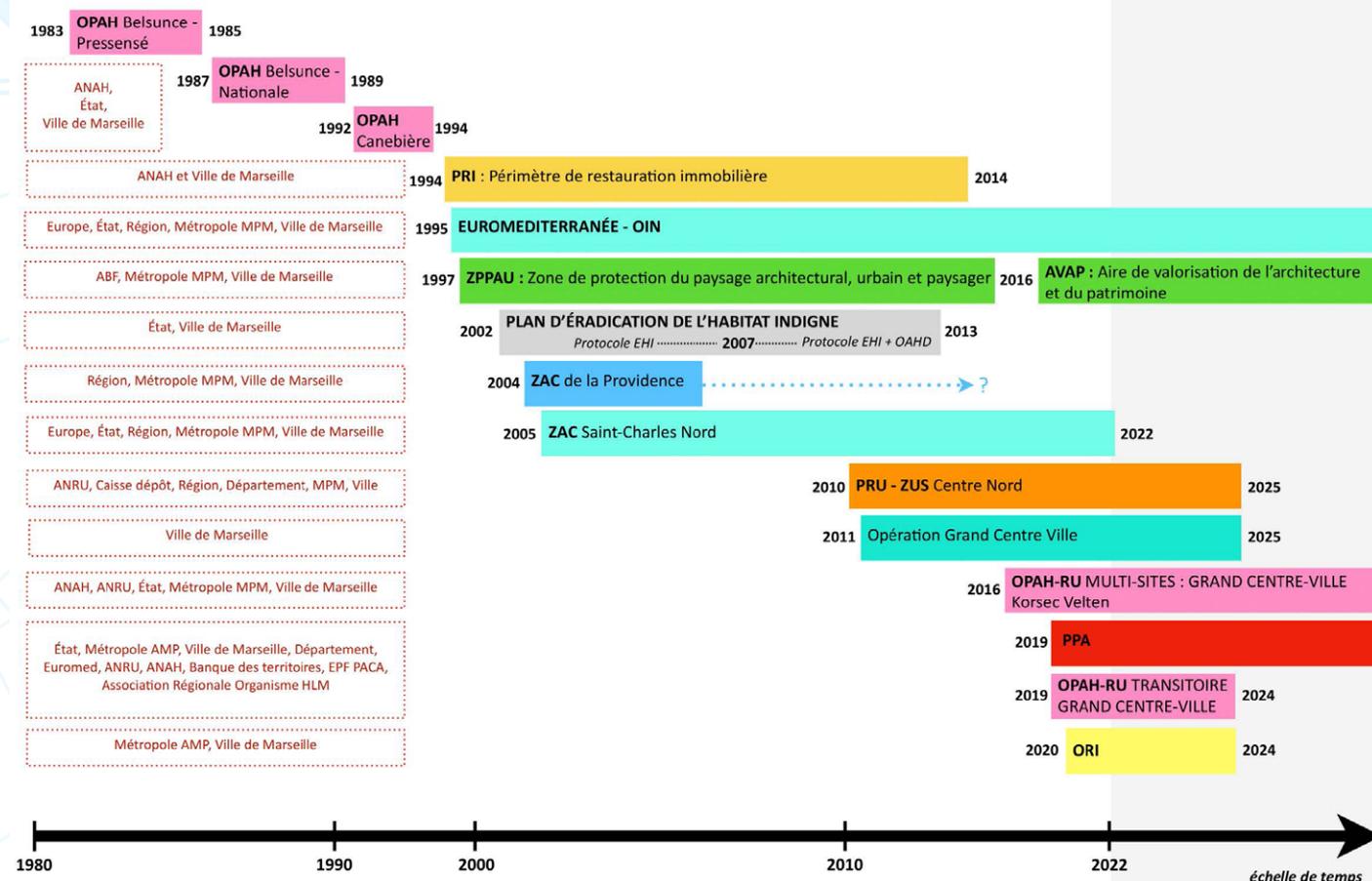
Terrain d'étude : Belsunce

Orientations : La majorité des orientations stratégiques mettent en avant la place de Belsunce dans la trame urbaine de Marseille engageant un questionnement sur les espaces publics et sur les modes de déplacement dans le centre-ville. Une dernière orientation propose de travailler sur l'état et la qualité du bâti au sein d'un tissu urbain dense à travers l'identification de secteurs clefs.

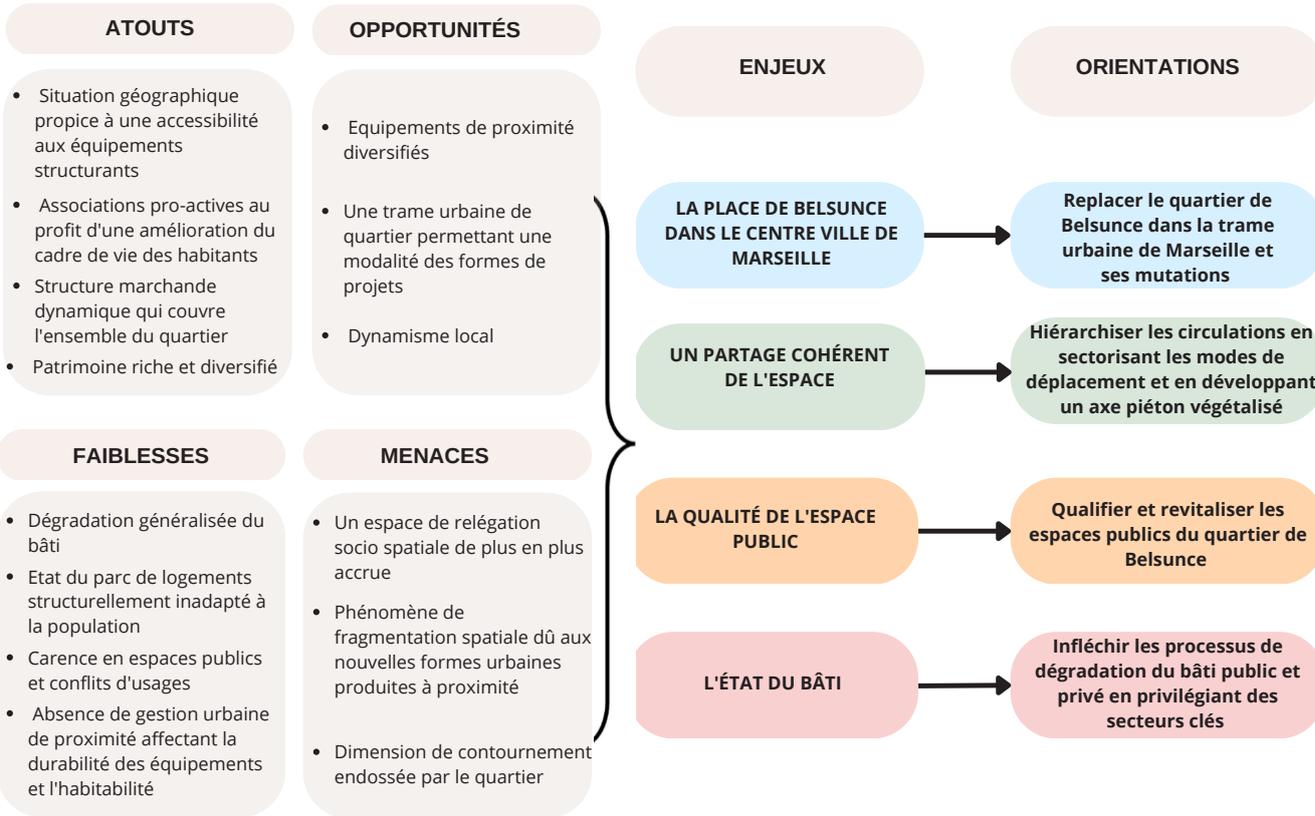
Secteurs de projet : Un projet articulé autour de la rue longue des capucins, seul axe nord-sud du quartier qui permet de mailler le quartier à son échelle et au centre-ville ; place des capucines, place Louise Michel, rue des petites maries, rue nationale

Livrables : Powerpoint de l'oral et rapport de diagnostic territorial et de projet intitulé « Belsunce : entre dynamiques privées et action publique : repenser l'articulation autour d'un projet commun » (103 pages)

CHRONOLOGIE DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE À BELSUNCE : UNE INTERVENTION CONTINUE, DES ACTEURS PLURIELS



DU DIAGNOSTIC AUX ORIENTATIONS



SPATIALISATION DES ORIENTATIONS



Figure 60 : Carte d'orientations

.....> 1 LOGIQUE D'ÎLOT : RUE DES PETITES MARIÉS



.....> 2 LOGIQUE DE LINEAIRE : RUE NATIONALE



Le Prado à Marseille : un boulevard de jardins : comment le boulevard du Prado peut-il devenir le support d'un grand jardin linéaire tout en conservant sa fonction circulatoire ?

Année : 2021-2022

Atelier long de diagnostic et de projet du Master 2 « Projet de Paysage, Aménagement, Urbanisme »

Réalisé par Louise Pasquet, Paul Barry, Théodore Ségard

Encadré par Benoit Romeyer et Simon Lacourt

Terrains d'étude : L'avenue du Prado séquencée pendant le diagnostic

Orientations : Dans leur rapport, les étudiants ont imaginé le Prado comme un lieu de déambulation, et de représentation du paysage marseillais et non plus seulement comme un lien entre le centre-ville et la mer. La mise en valeur du paysage urbain et naturel ; ainsi que les mobilités douces sont les deux logiques d'intervention au cœur des orientations stratégiques du projet. La favorisation du végétal permet de produire un Prado vecteur de lieux tandis que la favorisation des mobilités douces permet au Prado d'améliorer la fonction de lien qu'il occupe.

Secteurs de projets : Les secteurs de projets sont sur tout le boulevard du Prado autour de deux intentions, un boulevard jardiné et un jardin actif. Plusieurs zooms ont été effectués : parc Chanot, parc Borély et place Castellane. Les étudiants ont décidé de ne pas intervenir sur la chaussée centrale et de concentrer leurs interventions sur les terre-pleins ainsi que les contre-allées.

Livrables : Un rapport de diagnostic et de projet de 55 pages et le power point de l'oral

Une extension urbaine autour du Prado

Un nouveau visage

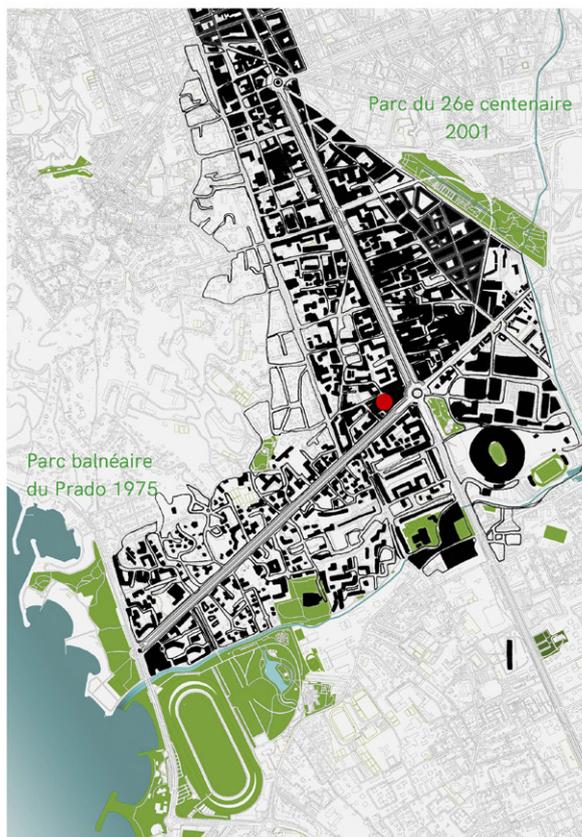
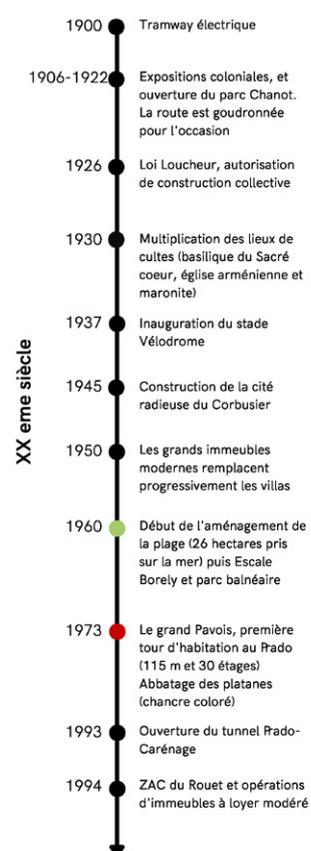


Figure 23 : Evolution des aménagements autour du Prado

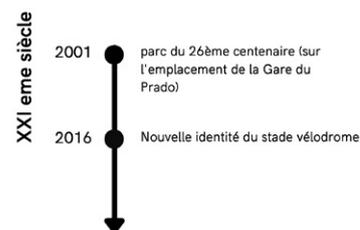


Figure 24 : Inauguration du Stade Vélodrome (source: laprovence.com)



Figure 25 : Le Grand Pavois

Aujourd'hui, le Prado représente l'artère principale de Marseille faisant le lien entre le centre-ville et la mer.

Un Prado pluriel

5 Séquences distinctes

De plus ces séquences s'expliquent également par la multifonctionnalité du Prado. Sur certains morceaux du Prado les fonctions sont plus ou moins importantes. Cela crée une différence d'affluence entre ces espaces selon les fonctions que chacun portent.

Par exemple, le Prado est principalement un espace de circulation qui génère des flux automobiles, de transports en commun et des déplacements de modes doux. Il permet de fluidifier les circulations entre le nord et le sud de Marseille. Il est un pôle d'échange sur certains morceaux de son infrastructure. Le Prado contribue à une mobilité pendulaire importante qui va de pair avec de nombreuses problématiques (embouteillages, pollution...). Il génère alors une fréquentation pléonnie très importante.

Le Prado est également un lieu de manifestations diverses (marchés, rassemblements citoyens, fêtes...), de loisirs (terrasses, activités sportives, promenades...), d'événements (matchs, festivals...) et de fonctions (commerciale, pôle d'échange, circulatorie...). Il est un lieu largement fréquenté par les populations des différents quartiers de Marseille, ainsi que les touristes. La venue de ces individus au Prado s'explique par les différentes fonctions, activités qu'il supporte. Mais également par les événements plus ou moins fréquents qui ont lieu au sein des espaces publics ou structures remarquables à proximité directe du Prado (Parc Chanot, Vélodrome, Parc Borély, Hippodrome). La fréquentation du Prado sera alors plus ou moins élevée selon les saisons (plage, parcs...) et surtout au cours de la journée (match, marché, heure de pointe...).

Plusieurs séquences urbaines ont été identifiées, elles se différencient les unes des autres par leurs caractéristiques (morphologie urbaine, pratique...) et leur ambiance propres.

Nous avons alors identifié cinq séquences : trois séquences de forte intensité et deux séquences plus faibles.

Une Avenue, 5 séquences

- Une place rayonnante
- Un espace de passage
- Un centre d'attraction
- Un parkway
- Une livraison balnéaire
- Zones d'intensité
- Parcs & jardins
- Lieux d'attractivité

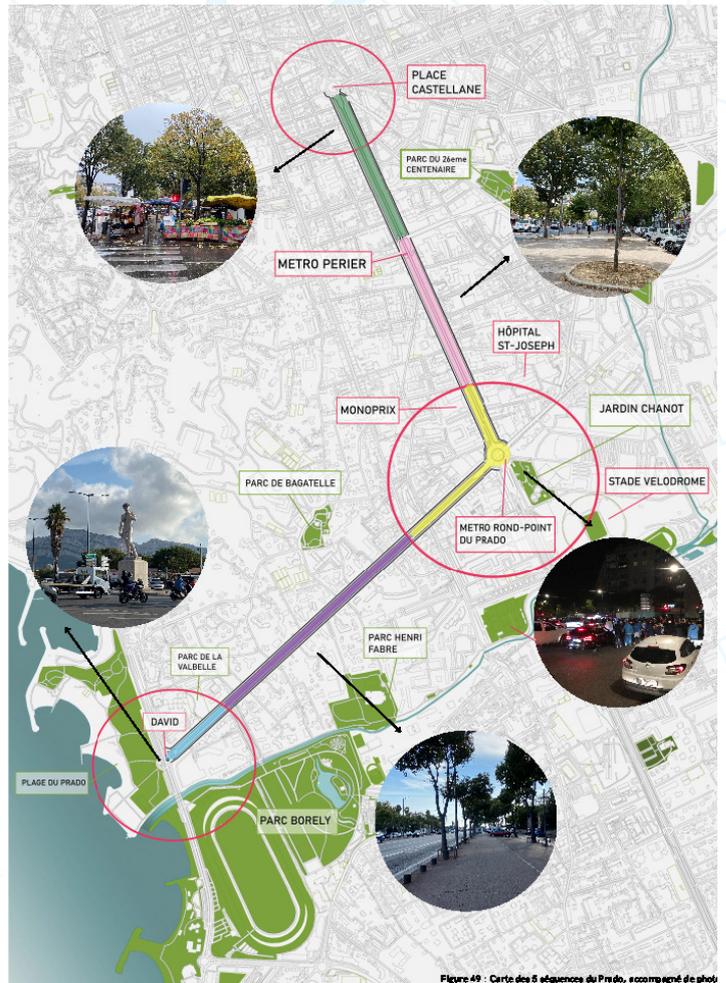


Figure 49 - Carte des 5 séquences du Prado, accompagnée de photos

I. DIAGNOSTIC -

Le Prado devient une destination

Cet atelier nous a permis d'identifier les enjeux de faisabilité sur ce secteur, et de démontrer qu'il est possible de produire un projet paysager d'envergure, en passant par la réorganisation de l'espace disponible sur ce boulevard.

Ceci permettrait d'enclencher la coopération de la ville de Marseille et de la métropole dans le but d'intervenir sur ce secteur, qui encore aujourd'hui souffre de son fonctionnement.

Notre projet sera alors la colonne vertébrale permettant de créer une grande logique de boulevard de jardins.

Le Prado ne serait alors plus un espace de passage sur lequel nous cherchons uniquement sa traversée, mais deviendrait une réelle destination de promenade et de flânerie.



Figure 77 - Imaginaire Projet

Les workshops

sur des enjeux concrets sur un temps court

Tout comme pour les ateliers de diagnostic ou de projet, les workshops s'effectuent dans le cadre d'une commande institutionnelle. Cet exercice vise à mettre les étudiants en situation professionnelle sur des enjeux concrets. Il est l'occasion d'une pratique en grandeur réelle et d'échanges avec des partenaires.

Depuis 2 ans, des workshops inter-établissements « IMVT » sont mis en place, qui font travailler ensemble les enseignants et les étudiants de l'IUAR, de l'ensa•m et de l'ENSP. Pour les deux premières éditions, les étudiants ont travaillé sur la question des noyaux villageois portée par la Ville de Marseille.

Parallèlement, les étudiants du Master 2 en alternance « Transitions des Métropoles et Coordination en Méditerranée » ont effectué deux workshops avec la Ville de Marseille au cours de ces trois années. Ces exercices ont une vocation innovante. Créatifs, ils permettent d'alimenter des perspectives et des réflexions nouvelles pour les acteurs du territoire.

Chiffres clefs

2 Workshops IMVT réunissant l'Ensa•m, l'IUAR et l'ENSP

2 Workshops du Master 2 Transitions des Métropoles et Coordination en Méditerranée

Habiter au bout de la ligne ? Vivre plus nombreux dans les villages marseillais

Année : 2023-2024

Workshop IMVT Edition n°2

Réalisé par 63 étudiants divisés en 9 groupes de travail

Encadré par Laurent Duboisset, Delphine Monrozies, Delphine André, Hélène Reigner, Nicolas Persyn, Etienne Ballan, Jean-Baptiste Lestra, Severine Steenhuyse, Cécile Frappat, Susanne Otto

Terrains d'études : La Rose, la Fourragère, Saint André

Avec la participation de Perrine Prigent élue à la valorisation du patrimoine, à l'amélioration des espaces publics, à la place de l'eau dans la ville et à la ville résiliente, Aurélie Biancarelli-Lopes élue en charge de la recherche, de la vie étudiante et de l'enseignement supérieur et Eric Méry élu à l'urbanisme et l'aménagement et à la stratégie patrimoniale.

Vivre mieux dans les villages marseillais

Année : 2022-2023

Workshop IMVT Edition n°1

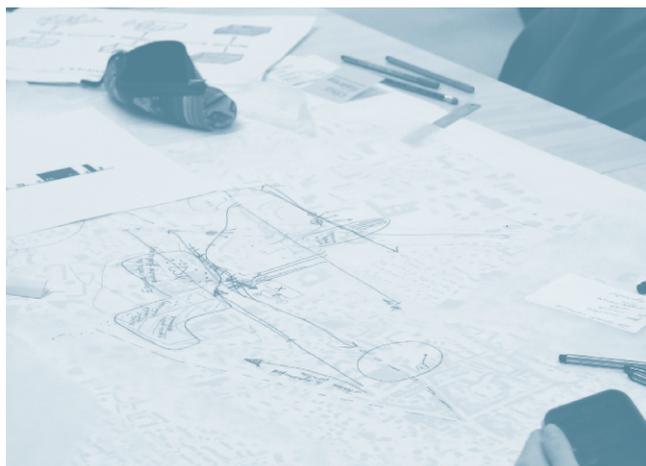
Réalisé par 86 étudiants divisés en 10 groupes de travail

Encadré par Hélène Reigner, Nicolas Persyn, Susanne Otto, Cécile Frappat, Etienne Ballan, Jean Baptiste Lestra, Mathieu Leborgne, Jérôme Apack, Delphine André

Terrains d'études : Aygalades, Saint-Louis, Sainte-Marthe et Saint-Joseph

Avec la participation de Mathilde Chaboche et Perrine Prigent, élues à la ville de Marseille et de Stéphanie Gaucher qui travaille au bureau d'études Indiggo pour présenter l'étude « cœur de ville résilient ».

Quelle contribution des noyaux villageois à l'urbanisme marseillais ?



Retour sur deux années d'ateliers croisés entre les étudiants en urbanisme, paysage et architecture

Workshop IMVT

WS#1 du 16 au 20 janvier 2023

Saint-Louis
Sainte-Marthe
Saint-Joseph
Les Aygalades

WS#2 du 5 février au 9 février 2024

La Fourragère
La Rose
Saint-André

IMVT
Institut
Méditerranéen
de la Ville et
des Territoires

ensa
m

école nationale
supérieure
d'architecture
supérieure de
paysage

amU

IUAR

VILLE DE
MARSEILLE

Transversalité et pluridisciplinarité

Ces deux workshops réunissent les étudiants et enseignants des trois établissements de l'IVMT : l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille (ensa•m), l'École Nationale Supérieure de Paysage (ENSP), et l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional (IUAR, Aix Marseille Université). La pluridisciplinarité des groupes, composés de participants issus de disciplines variées et complémentaires urbanistes, architectes, ingénieurs, géographes, paysagistes, sociologues, économistes, designers, artistes, photographes... donne l'opportunité d'aborder un sujet d'étude de manière globale, en mettant en commun les savoir-faire de chacun.

Les noyaux villageois, des territoires à enjeux pour la ville de Marseille

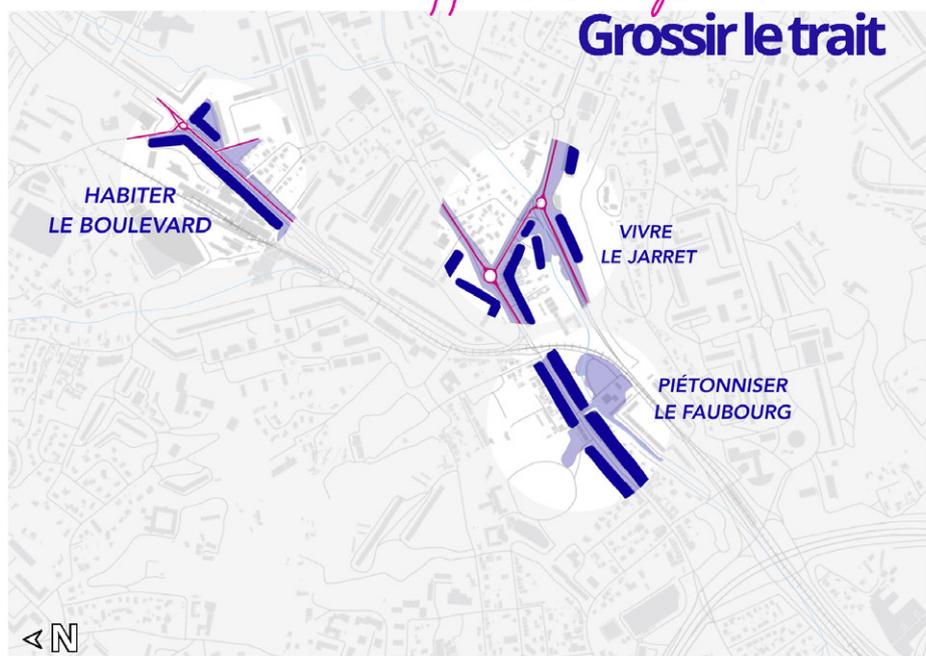
Les noyaux villageois ont construit au 20^{ème} siècle une identité de Marseille (les « 111 villages »), autour d'une ville qui n'en serait pas vraiment une. Les deux éditions du WS IMVT se sont saisies de cette thématique, en les adossant aux enjeux spécifiques de la mobilité inhérente aux noyaux villageois situés au nord de Marseille.

Intensité, immersion et partenariat

Le workshop se tient sur une semaine. Il se ponctue de visites de terrain, d'interventions de professionnels et d'acteurs de terrain, de discussions de groupes. Cette approche sensible a été complétée par l'étude de plans et de documents d'analyse urbaine et architecturale qu'il faudra préalablement collecter.

L'intensité renforce la synergie entre tous les participants pour créer un véritable événement pédagogique de l'IMVT.

INTENTION DU PROJET



Zone 1 : Habiter le boulevard



Zone 2 : Vivre Le Jarret



Zone 3 : Piétonniser le Faubourg

Repenser les places publiques à Marseille : Pour une approche inclusive résiliente et méditerranéenne

Année : 2021-2022

Workshop du Master 2 « Transitions urbaines et coopération en Méditerranée »
Réalisé par Sarah Ammouchas, Garance Bernard, Julie Brun, Clara Chambon, Laura Delavallade, Céline Douel, Téa Drocourt, Victoire Gondoux, Pablo Gonzalez, Mélodie Lafrate, Manon Industi, Marine Nigi, Elise Parroco, Sorcha Pottier, Pierre Renault, Xavier Rosso, Inès Savi, Axelle Testa Carminati

Encadré par Emeline Hatt, Emmanuel Matteudi, Ouissame El Asri, Hakim Cherkaoui

Avec la participation de Perrine Prigent élue déléguée à la valorisation du patrimoine, amélioration des espaces publics et à la place de l'eau dans la ville ; Franck Geiling, directeur de la mission Projet Urbain à la direction générale adjointe « ville plus verte et plus durable » ; Tamara Beard adjointe des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements, en relation avec les CIQ et commerces de proximité ; Françoise Viant déléguée générale « Ville durable et expansion » et responsable au service aménagement et espace urbain.

Livrables : un rapport de diagnostic de 96 pages commun aux deux places ; un film documentaire réalisé par Laura Taubman « Marseille en transition cherche urbanistes en formation ». Le film met en exergue les différentes méthodes d'enseignement et aussi de pratique de l'analyse et du projet.

Un travail sur l'espace public

Ce travail traite de l'espace public au prisme de l'identité méditerranéenne. Cette volonté s'inscrit dans le cadre d'une réflexion de la Ville de Marseille sur l'espace public sur son caractère évolutif et inclusif face au changement climatique et aux transformations urbaines contemporaines.

Deux secteurs d'études distincts

Les lieux d'études s'inscrivent dans des contextes sociaux et urbains relativement distincts : la place des moulins dans le quartier du Panier (2^{ème} arrondissement) et la place Alphonse Canovas dans le quartier Saint Antoine (15^{ème} arrondissement)

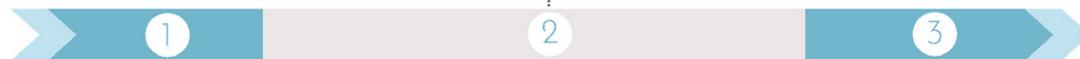
■ L'ÉCOLE, ÉQUIPEMENT STRUCTURANT LES USAGES DE LA PLACE



Jeux d'enfants sur la place des Moulins.
Photographie Groupe des Moulins -
Novembre 2021

PLACE CANOVAS

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DÉGAGÉES



LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- 1 Le maintien du lien social
- 2 L'amélioration du cadre de vie
- 3 Le désenclavement de la place

Dynamiser et animer la place pour en faire un lieu convivial propice à la rencontre

Améliorer le cadre de vie en prenant en compte des enjeux de résilience et en valorisant l'identité méditerranéenne

Donner à la place une vraie centralité en améliorant sa connexion piétonne avec les quartiers alentours

LES THÉMATIQUES D'ACTION

- ANIMATION
- PARC DU CANAL
- ACTIVITÉ COMMERCIALE
- VÉGÉTALISATION
- MOBILIER URBAIN
- OMBRIÈRE
- PASSERELLE
- CIRCULATION ET STATIONNEMENT



*Schéma de cohérence globale du projet pour la place Canovas
Production groupe Canovas, 2021*

Accessibilité du quartier du Panier : Création d'un centre d'accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer dans les quartiers du Vieux-Port/Panier à Marseille

Année : 2021-2022

Workshop du Master 2 « Transitions urbaines et coopération en Méditerranée »

Réalisé par Meriem Akak, Massinissa Aknouche, Sirine Amrane, Candice Constant, Romane Coste, Ophélie Faivre, Carole Gohar, Aliénor Guionie, Juliette Guyader, Thomas Hivernat, Clara Le Bris, Joana Mourgues, Emma Paillou et Margot Smessaert

Sous la direction de Carolina Garcia et Emmanuel Matteudi

Avec la participation d'Isabelle Laussine, élue en charge des personnes en situation de handicap, de l'inclusion et de l'accessibilité et Bruno Lebaillif, responsable des services techniques de la ville de Marseille

Secteurs de projet : créer un projet structurant aux abords du futur centre d'accueil,

Livrables : rapport de diagnostic et de projets de 37 pages

La question de l'accessibilité au cœur du workshop

Ce travail porte sur la question de l'accessibilité dans le quartier historique du Panier. Les étudiants ont cherché à appréhender les problèmes d'accessibilité auxquels sont confrontées

les personnes en situation de handicap à l'aide de fauteuils roulants, lunettes obstruant la vue, cannes. Leur analyse s'est aussi appuyée sur les ambiances urbaines, cernant le secteur d'étude selon 3 approches : par l'espace (vues, formes), par les sources (odeurs, sons) et par les matériaux (acoustique, textures, couleurs)

4 jours accompagnés par divers acteurs

Les étudiants ont été accompagnés pendant ces quatre jours par plusieurs professionnels Kevin Charras (docteur en psychologie environnementale et directeur du Living lab Vieillesse et Vulnérabilités au CHU de Rennes), Patricia Herscher (architecte d'intérieur et accompagnante), Houria Bekhdadi (Présidente de l'association IMC Nour à Oran), l'association SAPHIR et l'association CREEDAT.

Définition de 6 projets

6 projets ont été pensés pour structurer l'environnement immédiat du futur centre d'accueil de jour, en se focalisant sur les connexions entre la partie haute et basse du quartier et la création de mobiliers urbains adaptés à tous les publics (personnes âgées, enfants) à proximité du futur centre d'accueil



Les exercices juridiques

de mise en situation professionnelle

Ces exercices sont spécifiques au parcours « Droit de l'Urbanisme et de l'Environnement », qui vise à former des futurs professionnels aux enjeux juridiques, sociaux, et environnementaux ; afin d'appréhender les enjeux de la transition énergétique et écologique dans leur globalité.

Deux exercices de mises en situation professionnelle sont proposés durant cette formation : les cliniques du droit et les projets de recherche appliquée. Il s'agira de proposer aux étudiants de travailler à partir de cas réels, afin de mobiliser leurs connaissances théoriques dans des situations concrètes et en collaboration avec des partenaires et acteurs des territoires.

Chiffres clefs

3 Cliniques du droit sur la thématique de la question de la fermeture des copropriétés

1 Consultation issue des travaux des étudiants

2 Projets de Recherche Appliquée

Cliniques de droit sur les fermetures de voies aux piétons dans la ville de Marseille

Année : 2023-2024

Thématique : Les résidences fermées

Réalisée par E. Barba, C. Bernard, L. Burnouf, C. Goguel, L. Lessagio

Sous la direction de Marie-Laure Lambert, Patricia Benezech-Sarron et Elisabeth Dorier

Secteurs d'études : le lotissement du Coin-Joli, Avenue Flotte

Année : 2022-2023

Thématique : le libre passage vers les écoles marseillaises

Réalisée par Lisa Guelle Mattei et Chloé Leyder

Sous la direction de Marie-Laure Lambert et Patricia Benezech-Sarron

Année : 2021-2022

Thématique : le libre passage vers les écoles marseillaises

Réalisée par Hugo Boulard, Chloé Doumenc, Tamara Dubos, Alexandra Forno, Marie-Dominique Giamarchi, Aurore Graugnard, Léa Joly et Elina Kaczynski

Sous la direction de Marie-Laure Lambert et Elisabeth Dorier

Depuis plusieurs années, le phénomène de fermeture de voies de copropriétés a été observé dans la ville de Marseille.

Ce phénomène de clôture des résidences concerne 20% des résidences et continue de se développer. La fermeture en cascade des rues privées qui étaient jusqu'alors accessibles et traversantes, entrave notamment la mobilité des piétons et peut avoir des effets sur l'environnement.

Pendant trois années consécutives les étudiants du Master 2 « droit et métiers de l'urbanisme durable » ont travaillé sur cette thématique à travers l'exercice des cliniques du droit qui consiste à assister et conseiller la Ville de Marseille sur toutes questions juridiques en droit de l'urbanisme ou droit de l'environnement.

Une consultation juridique synthétise les propositions faites par les travaux des étudiants du Master DMUD de 2020 à 2024 réalisé par Marie-Laure Lambert et Patricia Benezech-Sarron en 2024, s'intéressant tant aux projets de fermeture de copropriétés non closes qu'à la réouverture aux piétons de copropriétés closes.

Projets de recherche appliquée sur la traduction de la lutte contre les îlots de chaleur urbains dans le Plan Local d'Urbanisme sur le 4^{ème} arrondissement de Marseille

Année : 2023-2024

Projet du Master Droit de l'Urbanisme et Droit de l'Environnement (DUDE)

Réalisé par Barba E., Bernard C., Burnouf L., Goguel C., Lessagio L.

Encadré par Marie-Laure Lambert et Patricia Benezech-Sarron

Une note juridique qui étudie la lutte contre les îlots de chaleur urbains dans le 4^{ème} arrondissement de Marseille au moyen des outils présents dans le PLUI de Marseille et dans d'autres PLUI.

Année : 2023-2024

Projet du Master Droit de l'Urbanisme et Droit de l'Environnement (DUDE)

Réalisé par Dino Bergia, Lisa Bourdon, Daisy Haquin, Thomas Katsaménis et

Diana Sivaliant

Encadré par Marie-Laure Lambert et Patricia Benezech-Sarron

Une note juridique de 68 pages

Identification des sites à enjeux du 4^{ème} arrondissement dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains et identification des outils juridiques extérieurs au PLU

Les outils incitatifs non contractuels dans la lutte contre les îlots de chaleur urbains

Le phénomène des îlots de chaleur urbains

Les îlots de chaleur urbains sont un phénomène qui augmente la température de l'air et des surfaces des centres-villes par rapport aux périphéries, particulièrement la nuit. Les îlots de chaleur urbains vont se développer dans les années à venir avec l'augmentation de la population, la densification urbaine et le changement climatique.

Dans le cadre du Projet de Recherche Appliquée de l'année 2023-2024, les étudiants du Master DMUD se sont intéressés au 4^{ème} arrondissement de Marseille afin d'identifier les potentiels îlots de chaleur et les outils juridiques qui pouvaient être mobilisés pour lutter contre ce phénomène grandissant.

Une identification de la diversité d'outils juridiques

Divisé en deux groupes, les étudiants ont pu identifier différents outils juridiques : réglementaires tels que le PLU mais également des outils incitatifs non contractuels et d'autres extérieurs au PLU.

Projets de recherche appliquée sur Marseille neutre en Carbone

Année : 2022-2023

Accélérer la rénovation énergétique des logements

Réalisé par Alexia Courat, Lisa Guelle Mattei, Chloé Leyder

Encadré par Marie-Laure Lambert

Analyse juridique de 20 pages selon trois angles : la rénovation des logements grâce aux outils d'aides directes aux propriétaires occupants, la rénovation énergétique des logements occupés par des outils de facilitation à long terme et la rénovation énergétique des logements vacants.

Année : 2021-2022

Réalisé par Yanis Bouhaddane, Hassane Diallo, Chloé Doumenc, Tamara Dubos, Léa Joly, Kadiatou Macalou, Elsa Pellegrino

Encadré par Marie-Laure Lambert

Analyse juridique de 44 pages répartie en 6 objectifs : Assurer la rénovation énergétique des bâtiments ; Engager la restauration collective vers des pratiques plus vertueuses ; Participer à l'objectif de lutte contre l'artificialisation ; Réduire la production de déchets et lutter contre le gaspillage ; Assurer le tri sélectif des déchets nomades sur Marseille ; Inciter les agents publics à utiliser un déplacement plus vertueux

Objectif ville neutre en Carbone

Dans le cadre de la candidature de la candidature européenne de Marseille Ville neutre en carbone, et en lien avec le programme de recherche ANR Cool-Metropolis, les responsables du Master Droit de l'Urbanisme et Droit de l'Environnement (DUDE), en lien avec la Ville de Marseille, ont demandé aux étudiants du Master 2 droit et métiers de l'urbanisme durable de « libérer leur imagination » en proposant des pistes concrètes mais ambitieuses de réduction des émissions de GES sur le territoire.

La réalisation de fiches-objectifs avec des propositions concrètes pour apporter des ajustements aux politiques locales

Les étudiants ont décidé de réaliser ce travail sous forme de fiches-objectifs thématiques, méthodiques et simples de lecture. Ces pistes de réflexion sont empruntées à différentes sources d'inspiration, afin d'inscrire des trajectoires de transition ou de bifurcation pouvant être traduites, en second lieu, dans le PLUi ou dans des politiques publiques locales.





Institut d'Urbanisme et d'aménagement régional
2, Place Jules Guesde, 13003 Marseille